



Cher(e) camarade,

Tous les membres de la Commission Exécutive te présentent ainsi qu'à tes proches leurs meilleurs vœux pour cette année 2017.



Face à l'état d'urgence sociale, le gouvernement a été contraint de brandir à plusieurs reprises, au cours de l'année qui vient de s'achever, l'article 49-3 pour parvenir à étouffer le mouvement syndical, étudiant et citoyen qui s'est levé contre sa loi « travail ». Le chef de l'Etat, dont l'histoire ne retiendra finalement que ses reniements idéologiques et ses promesses non tenues, avait misé sur un essoufflement rapide du conflit. Mais cette fois, les syndicats dits « réformistes » n'ont pu tenir la mission de dynamiteur de la contestation que le pouvoir soutenu par les médias s'emploie avec constance à leur confier !

Le quinquennat Hollande se meurt, dans l'indifférence générale, d'un renoncement coupable mais assumé aux « valeurs » qu'il était censé porter !

Gageons que les préoccupations des salarié(e)s actuels et à venir, des retraité(e)s et des privé(e)s d'emploi seront **enfin** au cœur des programmes des candidats à la présidentielle !

Malheureusement, les projets énoncés par certains d'entre eux n'incitent pas à l'optimisme ! Le sémillant « vainqueur » des primaires de la droite répète à l'envi l'antienne habituelle sur la nécessité d'adhérer à une politique de sacrifices... Cible récurrente des réactionnaires, la sécurité sociale à laquelle il serait enfin temps d'appliquer un régime mêlant austérité et assurance privée... Sans oublier le temps de travail qui mériterait selon lui une autre référence que les 35 heures... Est-il également besoin de commenter l'objectif annoncé de supprimer 500 000 postes de fonctionnaires ?

La DGFIP a supporté plus de 30 000 suppressions de postes depuis 2002. Dans le même temps, l'administration s'est employée à multiplier les restructurations non pour satisfaire aux besoins réels des usagers ni dans le but d'améliorer les conditions de travail des agents...mais simplement pour organiser et prévoir les futures suppressions d'emplois. Dans ce contexte dangereusement dégradé, les agents vont devoir faire face à un nouveau défi : le prélèvement à la source, lequel doit être mis en œuvre dès le 1^{er} janvier 2018...

« Le verbe résister doit toujours se conjuguer au présent » - L. Aubrac

Pour que 2017 soit une année de conquêtes sociales, ton engagement syndical demeure donc plus que jamais nécessaire !

A te revoir prochainement,

Bien cordialement,

Le Bureau Sectionnaire.